

Intégrer et adapter l'IA à ses pratiques professionnelles

Intelligence artificielle - 2026

Les + de la formation

L'intelligence artificielle (IA) est une technologie qui permet de créer des systèmes capables de réaliser des tâches normalement réservées aux humains. Elle représente une opportunité dans le domaine professionnel car elle permet d'améliorer la productivité, la créativité et la qualité du travail. Par exemple, l'IA générative, comme Copilote, peut aider à rédiger des textes, faire de la recherche poussée de données, générer des idées ou à simplifier des sujets complexes. Elle peut aussi être un assistant personnel qui facilite la planification, la communication ou la recherche d'informations. L'intelligence artificielle (IA) peut donc être un outil qui libère du temps et de l'énergie pour se concentrer sur les tâches à plus forte valeur ajoutée.

Cette formation intelligence artificielle vous permettra de développer vos compétences et votre confiance dans l'utilisation de l'IA, pour optimiser votre efficacité au travail et vous préparer aux évolutions de votre environnement professionnel.

480 €

Net de taxe par personne

N10IAPP 24-B25



1 jour soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- mar 05 mai 2026
- mar 08 déc 2026

Objectifs :

- Identifier le cadre d'utilisation des générateurs de contenu (COPILLOT, ChatGPT, MISTRAL, GEMINI...).
- Évaluer les limites de cette utilisation.
- Formuler des scénarios (prompts) permettant d'obtenir le résultat souhaité.
- Structurer l'information de manière à la rendre opérante vis-à-vis d'un générateur.
- Extraire d'une source d'information un contenu structuré et exploitable.
- Comprendre les implications de la multimodalité (image, texte, son).
- Disposer de clefs de lectures objectives sur l'évolution de l'IA générative.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeants, managers, collaborateurs : toute personne désireuse d'améliorer son organisation et sa productivité au travail.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 10 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur, spécialisé dans le domaine de l'Intelligence Artificielle.



Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Introduction à l'intelligence artificielle (IA)

Qu'est-ce que l'intelligence artificielle : définitions et concepts essentiels.
Explication générale du fonctionnement d'un réseau de neurones (transformer) génératifs.
Panorama des outils d'intelligence artificielle

2. L'IA pour optimiser l'efficacité professionnelle et innover

Cas d'usage dans l'entreprise : aide à la rédaction, aide au brainstorming, génération de média...
Présentation d'une approche (méthodologie) généraliste permettant d'aborder efficacement l'utilisation des outils génératifs.
Mise en pratique de la méthodologie et démonstration de ses limites.
Les différents schémas d'utilisations spécifiques en entreprise (traitement mail, tableur, génération de contenu etc.)

3. Les limites de l'IA : sécurité, éthique, et limitations de l'IA au travail

Les enjeux de sécurité et de confidentialité liés à l'utilisation de l'IA au travail.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation en privilégiant les méthodes

pédagogiques actives et participatives :

Diaporamas interactifs.

Documents de référence et études de cas.

Outils interactifs pour la création et l'évaluation de prompts.

Quiz et exercices pratiques.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

